

## Fiche méthodologique

# Citer ses sources

## Présenter des références bibliographiques

### Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

Dans le cadre d'une recherche documentaire, la bibliographie, ou fiche bibliographique, est la liste ordonnée des ouvrages, articles de périodiques, documents audiovisuels, cédéroms et sites Internet utilisés pour cette recherche : vous êtes donc tenu de la présenter avec tout travail réalisé à partir d'une recherche documentaire.

Il s'agit à la fois de la liste des documents cités dans ce travail et de la liste des sources utilisées.

Dans le cadre des TPE en première, elle fait l'objet d'une évaluation.

Elle doit être présentée selon des conventions, des normes.

- pourquoi présenter ses sources ?  
pour soi : pouvoir retrouver facilement un document utilisé.  
Pour le lecteur ou l'auditeur : savoir d'où viennent les informations et pouvoir effectuer une vérification.  
Par honnêteté intellectuelle vis-à-vis des auteurs des documents utilisés (cf. droits d'auteur et plagiat).

- de manière ordonnée :  
Par exemple, on va d'abord présenter la liste des livres puis la liste des articles de périodiques puis la liste des sites Internet.  
Dans chaque liste, on présentera les différentes références toujours dans le même ordre ; par exemple, pour les livres, toujours en premier le nom de l'auteur

- clairement :  
Par exemple, à chaque fois qu'on change de document, on

va à la ligne. On introduit une nouvelle liste par un titre, par exemple, « LIVRES » ou « ARTICLES DE PERIODIQUES »

- sans commentaires :  
Pas de phrases introductives, pas de mots de liaison : on note seulement des références

- selon des normes, des conventions :  
Pour faciliter la lecture des indications bibliographiques par tout un chacun, on a recours à des conventions d'écriture : les normes concernent les indications à inclure, l'ordre dans lequel les inclure, le type d'écriture et la ponctuation. Dans un document manuscrit, on remplacera les caractères gras par des capitales et les italiques par le souligné.



Travail au CDI du Lycée Notre-Dame

### Une bibliographie, c'est aussi :

- la liste des ouvrages écrits par un même auteur
- Une liste de références documentaires sur un sujet donné (proposée par un professeur-documentaliste ou un bibliothécaire ou à la fin d'un ouvrage ou d'un article de presse ou d'Internet)

**Sur le portail du CDI Esidoc, vous trouverez un outil pratique en ligne pour rédiger votre fiche bibliographique (allez dans « apprendre à citer ses sources »)**

### La source :

En analogie avec l'eau qui sort de terre.....  
...en documentation, la source est **l'origine** d'une information

### Pour vous aider :

Tout au long de vos recherches, notez les références des documents utilisés, au fur et à mesure. Ainsi, au moment de rédiger la bibliographie, vous aurez tous les éléments sous la main !

## Exemple de bibliographie simplifiée :

### • LIVRES :

**Nom de l'auteur, Prénom. Titre.**  
Éditeur, année d'édition, page(s).  
Collection

Ex. : **Gazsi, Mélina et Vielcanet, Florence.** *Les dessous de l'info.*  
De La Martinière Jeunesse, 2010.  
Hydrogène.

### • ARTICLES DE PERIODIQUES :

**Nom de l'auteur, Prénom. Titre de l'article.** Titre du périodique, date de parution, N°, page(s)

Ex. : **Guichet, Apolline.** *Dans la peau d'un reporter de guerre.*  
Phosphore, 03/2011, p30-33

### • SITES INTERNET :

**Nom du site** [en ligne]. *Titre de l'article.* Éditeur, date d'édition ou de mise à jour (date de consultation). Disponible sur : adresse URL de la page utilisée

Ex. : **Expositions virtuelles de la BNF** [en ligne]. *L'agence France-Presse.* BNF, 2004 (03/2011). Disponible sur : <http://expositions.bnf.fr/afp/arret/1/index.htm>

### • VIDEOCASSETTES/ DVD/CEDEROMS/ CASSETTES SONORES :

**Nom de l'auteur, Prénom. Titre.**  
Éditeur/producteur, date de publication. Type de support

Ex. : **Harrington, Pierre-Paul.** *Images de presse.* CLEMI/ SCEREN-CDDP Versailles, 2011. Cédérom